FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1- ENFANT
Nom
2- VACCINATIONS
Joindre une <u>photocopie du carnet de vaccinations</u> de l'enfant. Seul le DT Polio est obligatoire. Date de vaccination : Si l'enfant n'a pas reçu les vaccins obligatoires, joindre alors un <u>certificat médical de non contre-indication.</u>
3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX
L'enfant suit-il un traitement médical ? □ oui □ non L'enfant présente t-il des allergies ? □ oui □ non
Si oui, lesquelles ? ☐ asthme ☐ médicament ☐ alimentation ☐ autre
Indiquer les contre indication à la pratique d'une activité sportive :
Indiquer si l'enfant a des <u>difficultés</u> de santé (maladie, accident, hospitalisation, opération, rééducation, crises convulsives) en précisant les dates et les <u>précautions</u> à prendre :
4- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
L'enfant porte : ☐ des lunettes ☐ des lentilles ☐ des prothèses auditives ☐ des prothèses dentaires ☐ autre <u>Précisions</u> :
5- MEDECIN TRAITANT
Nom du médecin Téléphone Téléphone
6- AUTORISATION INTERVENTION
Je soussigné(e), (nom prénom)
Fait àlesignature du responsable légal

Tél: 03 85 26 22 73 Mail: mairie@st-maurice.fr

<u>Dans le cadre du RGPD</u>, les données à caractère personnel collectées par la Commune de Saint-Maurice-Lès-Châteauneuf, représentée par Jean-Luc CHANUT en sa qualité de Maire, et donc de responsable de traitement dans le cadre de la scolarité, le transport scolaire, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et extrascolaire, ont pour finalité l'inscription, le suivi et la facturation des services proposés. Ces traitements relèvent à la fois d'une obligation légale incombant au responsable du traitement et d'une mission servant l'intérêt public, à savoir le fonctionnement des services scolaires, périscolaires et extrascolaires de la collectivité. Les données personnelles servant une finalité de communication sont recueillies et traitées sur la base légale du consentement de la personne.

Vos informations personnelles fournies dans le cadre de l'inscription scolaire sont conservées pour la durée de l'année effective : 1 an. Les données personnelles relatives à la facturation, servant de pièces justificatives comptables à la collectivité, sont conservées pour une durée de 10 ans.

Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises au service de comptabilité de la collectivité. Elles pourront également être transmises aux services du trésor public.

Vos informations ne sont pas transmises à des tiers pour prospection commerciale sans votre consentement.

Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons justifiées.

La Commune de Saint-Maurice-Lès-Châteauneuf, représentée par Jean-Luc CHANUT, Maire, a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 Rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rapd@cdq71.fr

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : http://www.cnil.fr et le siège est situé au 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.